

La production de semences : une industrie innovante au cœur des territoires ruraux français

Avec une constante progression du nombre d'emplois et d'investissements, les entreprises semencières implantées dans 62 départements dynamisent l'économie locale tout en contribuant à la transition agro-écologique.

Des entreprises de toutes tailles et de toutes formes capitalistiques (coopératives, entreprises à capitaux familiaux et entreprises cotées) possèdent un parc industriel remarquable. Ce savoir-faire industriel associé à un niveau soutenu d'investissements dans la recherche permettent à la France de tenir son rang de premier exportateur mondial et de premier producteur européen de semences. La contribution du secteur au solde de la balance commerciale agricole atteint en 2016 un nouveau record avec un total de 951M€ soit 47 % du total.

L'enquête sur la performance industrielle des entreprises semencières, réalisée par l'Union Française des Semenciers, montre que l'emploi progresse dans la filière de plus de 4% entre 2014 et 2017 (plus 5% pour les CDI). L'augmentation devrait se poursuivre avec plus de 3% de hausse annoncée d'ici 2022. Les investissements, très élevés entre 2010 et 2015, sont en légère baisse ces trois dernières années mais restent soutenus pour un secteur industriel avec un taux annuel de 2,2% du chiffre d'affaires.

Soucieux de la protection de leurs salariés, les entreprises s'engagent dans des actions d'amélioration concernant l'ergonomie des postes de travail, la poursuite de la maîtrise de l'exposition aux produits phytosanitaires ainsi que la sécurisation des déplacements ou la réduction du bruit. D'un point de vue environnemental, 60 % des entreprises déclarent mettre en place des actions volontaristes notamment dans l'amélioration de l'efficacité énergétique et le verdissement du mix énergétique.

Les adhérents de l'UFS souhaitent s'inscrire dans la transition agro-écologique de l'agriculture et développent des variétés tolérantes aux bioagresseurs (virus, champignons...) pour réduire la consommation de produits phytosanitaires ou des variétés résilientes aux aléas pour l'adaptation au changement climatique. D'autres leviers tels que le biocontrôle ou les biostimulants peuvent être associés aux semences par enrobage notamment. Ces alternatives, quand elles sont disponibles et efficaces, vont impacter les métiers de la production de semences et l'usine de demain. L'accès aux facteurs de production au champ reste essentiel avec notamment une utilisation toujours plus raisonnée de la ressource en eau. Cette transition agro-écologique se fera grâce à une approche combinatoire de toutes les solutions y compris agronomiques et numériques ; c'est le principe fondateur et pragmatique du contrat de solution auquel l'UFS choisit de contribuer avec 35 partenaires.

Pour en savoir plus, cf. documents en annexe.

Contact presse : Marine Bonati – Tel : 06 89 54 24 61 - marine.bonati@ufs-asso.com

L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui fédère et représente 130 entreprises semencières implantées en France ayant pour activités l'amélioration, la production et la commercialisation de variétés, de semences et de plants pour les agricultures, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence, l'UFS porte la voix de ses adhérents dans les filières agricoles et plus largement dans la société. Au sein des filières, les semenciers sont à l'origine d'une activité économique responsable et dynamique.